

PIERRES ET TERRITOIRES FRANCE ALSACE

PRÉSENTATION DU PRÊT	Un crédit d'accompagnement pour le portage de la construction et de la phase locative de logements PSLA permettant à chaque levée d'option, des remboursements anticipés sans frais.
---------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PROJET

Objet	Financement de 4 logements en PSLA dans le cadre de l'opération à Baldenheim
Montant	630 000,00€

CONDITIONS FINANCIERES

Versement des fonds	Possible en plusieurs fois à compter de la date d'émission du contrat, moyennant un préavis de 2 jours ouvrés minimum, sur une période maximum de 24 mois dite de mobilisation. A tout moment ou au terme de cette phase de préfinancement, le prêt peut être versé intégralement. Le prêt entrera en amortissement sur le montant réellement mobilisé.
Durée de consolidation	5 ans
Taux d'intérêt	Livret A + 0,80%
Périodicité des échéances	Trimestrielle
Base de calcul des intérêts	Exact/360
Mode d'amortissement	In fine
Remboursement anticipé	Possible pour tout ou partie du capital, à chaque échéance, avec un préavis de 32 jours, sans indemnité
Frais de dossier	0,10 %
Garantie	CEA

CALENDRIER

Date de l'offre	19/11/2025
Date de validité de l'offre	jusqu'au 03/12/2025 inclus, sous réserve de la transmission préalable d'une délibération de l'organe statutaire compétent décidant le recours à l'emprunt aux conditions du prêt et autorisant un représentant à signer la documentation contractuelle.
Date de signature du contrat	au plus tard le 31/01/2026
Conditions suspensives à la formation du Contrat et à la mise à disposition des fonds	<ul style="list-style-type: none"> . Acceptation de votre dossier par le Comité d'Engagement de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe ; . Pré-commercialisation de 30 % minimum des logements . Transmission de l'attestation de garantie par la SGA HLM

Nom et qualité du signataire, cachet date et signature
précédée de la mention « Bon pour accord »

*Bon pour accord
20 novembre 2025* *C. GLOCK
DG CEA, Président*



Banque de Développement Régional
Direction du Logement social et de l'Economie mixte

Affaire suivie par Nicolas SCHNELL
Nicolas.schnell@cegeee.caisse-epargne.fr

Pierres et Territoires France Alsace
Monsieur le Président
11 rue du Marais Vert
67000 STRASBOURG

Strasbourg, le 19 novembre 2025

Objet : votre demande de financement en PSLA 4 logements à Baldenheim rue de Bruehli (Tranche 2)

Monsieur le Président,

Nous vous remercions de votre consultation et nous vous adressons une proposition de financement en PSLA pour l'opération à Baldenheim.

Ce financement de 630 000,00€ euros vous est proposé aux conditions présentées dans la fiche annexée. Notre proposition financière, valable jusqu'au 03/12/2025, vous est transmise sous réserve de l'accord de notre Comité des Engagements.

Souhaitant avoir répondu à votre demande, nous espérons vivement que cette proposition vous agrée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.



Nicolas SCHNELL
Direction du Logement Social
et de l'Economie Mixte